



Procès-verbal de la **51^e assemblée annuelle** des membres du **Club des Trente Inc.** tenue le 8 février 2025 à l'Auditorium de la Polyvalente Bélanger, Saint-Martin.

Présences :

Les administrateurs :

Marcel Élément, prés.

Jasmine Richard

Valérie Bernier, secrétaire

Charles Bolduc

Jocelyn Pouliot

Guillaume Labonté

Marc Morin

Gilles Cliche

Louis Coulombe

Cédric Gagnon

ainsi que 74 membres du Club des Trente Inc.

1- Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée

Le président, M. Marcel Élément, souhaite la bienvenue à tous les membres présents et déclare l'assemblée ouverte à 13 h 10.

3- Vérification des présences et quorum

Le président nous informe que les 83 membres du Club des Trente présents sont tous en règle et que le quorum est conforme à nos règlements généraux.

4- Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Alain Quirion, secondé par Guy Rancourt, et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

5- Adoption du procès-verbal du 27 janvier 2024

Il est proposé par Mario Pelchat, secondé par Guy Rancourt, que le procès-verbal de la 50^e assemblée annuelle des membres, tenue le 27 janvier 2024, soit adopté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité

6- États financiers 2024

La secrétaire présente les états financiers 2024 à l'assemblée.

7- Prix de la carte de membre 2025

La carte de membre annuelle 2025 demeure à 500\$ taxes incluses.

8- Abattage femelle chevreuil

Suite au nouveau projet RTBL, M. Marcel Élément, informe l'assemblée que nous devons augmenter l'abattage des femelles. Le président demande aux membres de réfléchir à un incitatif qui pourrait être mis en place. (concours, cagnotte, etc...)

9- Résumé projet chien de sang

16 recherches ont été effectuées sur le territoire pendant la saison 2024 par trois conducteurs. Les conducteurs sont satisfaits de l'entente. Il pourrait cependant y avoir plus de conducteurs attirés afin de satisfaire la demande les grosses journées. Les membres présents sont favorables de reconduire le projet en 2025.

10- Gardien de territoire

M. Marcel Élément fait un compte-rendu des appels reçus pendant la chasse sur le cellulaire des gardiens, car nous n'avons pas trouvé de gardiens en 2024. Des caméras ont été achetées et installées aux barrières. Marcel informe l'assemblée que nous sommes toujours à la recherche de gardiens. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour plus d'informations.

11- Rappel aux membres

- Fermé les barrières
- Carte rouge d'identification à la vue sur le pare-brise
- Interdiction de circuler en VTT pendant la chasse
- Propreté du territoire, ramassez vos déchets svp

12- Nombre de gibiers abattus

94 Chevreuils
14 x 5 pointes et moins 63 x 6 pointes et plus 17 femelles
27 orignaux

13- Questions de l'assemblée

- Si un chemin est bloqué par des castors, veuillez svp contacter votre directeur. Nous avons des trappeurs autorisés.
- Plusieurs membres aimeraient que leurs enfants qui prennent des cartes de membres associés puissent être prioritaire lors de leurs 18 ans.
- Des questions sont posées par rapport à la circulation sur les chemins non-gravelés.
- Un membre aimerait que la relève profite du spike seulement la 1ere année.
- La possibilité aux membres de se faire aider à sortir un gibier par quelqu'un qui n'est pas membre serait apprécié par plusieurs membres présents.
- La chasse aux coyotes est interdite mais le conseil en discutera.
- Les membres aimeraient que le VTT soit autorisé pendant le petit gibier, le conseil en discutera.
- Des membres aimeraient faire leurs salines avant le 31 mars, le conseil en discutera.

14-Varia

Le président informe l'assemblée que M. Gilles Cliche a démissionné de son poste d'administrateur pour des raisons personnelles. Les membres de St-Martin intéressés à finir le mandat de M. Cliche peuvent s'adresser à M. Élément.

15-Ratification des faits et gestes des administrateurs

Il est proposé par Philippe Bernier, secondé par Michel Bolduc, de ratifier les actes des administrateurs pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024.

Adoptée à l'unanimité

16-Dissolution officielle des cinq postes impairs des administrateurs

Le président proclame officiellement la dissolution des cinq postes impairs des administrateurs des municipalités suivantes : Saint-Honoré, Saint-Sébastien, St-Gédéon, St-Hilaire, Courcelles.

17-A) Nomination du président et du secrétaire d'élections

Il est proposé par Serge Paquet, secondé par Alain Poulin, que Mario Bernier et Valérie Bernier agissent respectivement comme **président et secrétaire d'élections**. Mme Valérie Bernier et M. Mario Bernier acceptent.

Adoptée à l'unanimité

B) Élections des administrateurs aux postes 1, 3, 5, 7 et 9. .

Administrateur Saint-Honoré

Il est proposé par Alain Soucy, secondé par Mario Poulin que Louis Coulombe soit nommé administrateur de Saint-Honoré. M. Louis Coulombe accepte.

Administrateur St-Sébastien

Il est proposé par Vital Richard, secondé par Marc Gilbert, que Jasmine Richard soit nommée administratrice de Saint-Sébastien. Mme. Jasmine Richard, accepte.

Administrateur St-Gédéon

Il est proposé par Mario Pelchat, secondé par Guy Rancourt que Gaétan Hamel soit nommé administrateur de Saint-Gédéon. M. Gaétan Hamel, absent à la réunion, avait avisé la secrétaire qu'il acceptait.

Administrateur St-Hilaire

Il est proposé par David Coulombe, secondé par Rock Beaulieu, que Marcel Élément soit nommé administrateur de Saint-Hilaire. M. Marcel Élément accepte.

Administrateur Courcelles

Il est proposé par Michel Bolduc, secondé par Luc Benrier, que Charles Bolduc soit nommé administrateur de Courcelles M. Charles Bolduc accepte.

C) Élection des officiers par le conseil d'administration réunis en assemblée (prés. et vice-prés.)

D) Présentation des officiers élus par le conseil d'administration réunis en assemblée

Réunis en assemblée, les administrateurs ont élu **M. Marcel Élément**, président et **M. Cédric Gagnon** vice-président pour l'année 2025.

18- Mot du président

M. Élément remercie les membres présents et les invite à revenir l'an prochain.

19-Levée de l'assemblée

M. Marcel Élément président clôt l'assemblée à 14h50.

Adopté ce _____ 2025

Marcel Élément, président

Valérie Bernier, secrétaire
